

ROTARY INTERNATIONAL
DISTRICT 7790
2010-2011



FACTURE JUILLET 2010

NOM DU CLUB : _____

PRÉSIDENT : _____

Courriel : _____

Cotisation pour 6 mois : (en dollars US)	19,50USD
Cotisation du Polio-Plus	3.00USD
*Coût de l'assurance (voir note)	<u>11,00USD</u>
Total pour chaque membre :	33,50USD
Nombre de membres selon le rapport semi-annuel Du Rotary International du 1 ^{er} Juillet 2010 X _____ = _____ USD	
<u>SÉMINAIRE DE FORMATION DES PRÉSIDENTS ÉLUS (SFPE)</u>	
Conformément à la résolution #5.16.08.1 adoptée à l'Assemblée de district du 16 mai 2008, débutant le 1 ^{er} juillet 2008, « Le coût de l'inscription par club pour le SFPE sera inclus dans la cotisation du District ».	
Cotisation semi-annuelle pour le SFPE 2011	+ <u>50,00 USD</u>
Somme due en fonds US	_____ USD

Veillez libeller votre chèque en fonds américains à l'ordre de « Rotary District 7790 ».
(Indiquez le nom de votre club sur le chèque) Prendre note que les chèques tirés de comptes en dollars canadiens avec l'annotation « USD » ne seront pas acceptés car ils engendrent des frais supplémentaires de 30\$ chacun. Nous comptons sur votre collaboration pour respecter cette directive.

Facture payable sur réception

Postez votre chèque à :
Rotary District 7790
Att. : Lyne St-Arnauld, trésorière
163, rue Jos Monferrand
Québec, QC, G1C 7K9

Pour informations additionnelles :
Lyne St-Arnauld – Trésorière du district
Rés. : 418-660-8166
Bureau : 418-659-7374#321
Fax : 418-650-4480
Courriel : donald.blouin@videotron.ca

***ASSURANCE :**

Le coût d'assurance est en vigueur du 1^{er} juillet 2010 au 1 juillet 2011 et couvre, en plus de la section de responsabilité civile générale qu'il est nécessaire de couvrir pour l'ensemble du district pour des fins de conformité aux exigences du Rotary International, les biens vous appartenant ou que vous devez assurer jusqu'à la concurrence de 10 000\$ ainsi que les délits et les vols.

Il est important de noter que nous ne couvrons pas ce qu'on appelle " l'assurance des Administrateurs et dirigeants" comme certains des clubs maintiennent pour couvrir les actes de vos administrateurs.

Le programme est souscrit par ING Novex et géré par un courtier de l'Ontario qui transmet les avis à des délégués dans chaque province. Pour notre district, le cabinet autorisé à transiger ce programme est PMT-ROY. Vous pouvez communiquer avec Benoît Bernier au 418-782-5567 #1334 ou encore au 1-866-780-0808 pour plus de renseignements.